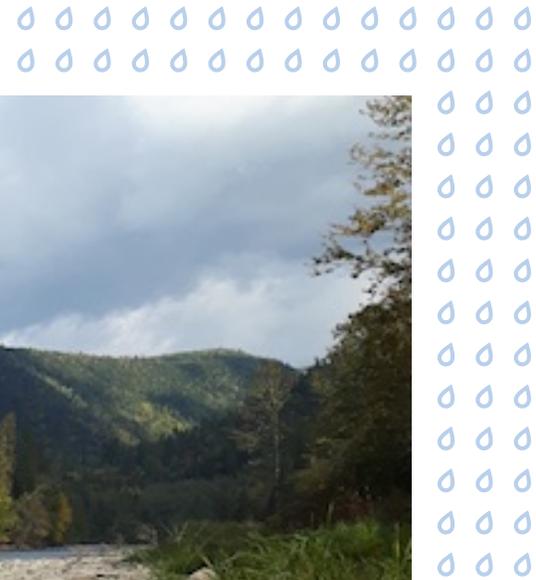


4.6.15 Unité géographique d'analyse # 15 : Cascapédia



Rivière Cascapédia © Société Cascapédia

4.6.15.1 Caractéristiques propres au territoire

Un seul bassin versant principal est inclus dans l'UGA numéro 15, soit celui de la rivière Cascapédia. Cette grande UGA touche à cinq MRC et s'étend sur deux régions administratives (voir diagramme à la page suivante). Dans la MRC de La Matanie, le territoire privé se compose essentiellement du bloc Faribault, un territoire d'environ 43 km² où les principales activités sont l'aménagement forestier, le prélèvement faunique (présence d'une pourvoirie) et la villégiature.

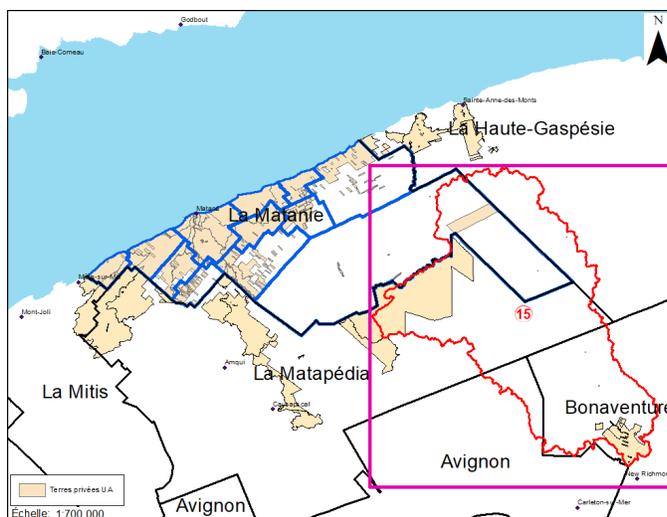


Figure 146 : Localisation de l'UGA # 15 : Cascapédia

Superficie totale de l'UGA # 15 : Cascapédia
3 168,37 km²

Terres privées
443,14 km² (14,0%)

Terres privées par MRC

La Matanie	La Matapédia	La Haute-Gaspésie
43,46 km ²	311,47 km ²	0,01 km ²
Bonaventure	Avignon	
88,04 km ²	0,16 km ²	

Figure 147 : Superficies de l'UGA # 15 : Cascapédia

4.6.15.2 Utilisation du sol de tenure privée

L'ensemble du bloc Faribault est composé de milieux forestiers. Le territoire appartient et est aménagé par la Société d'exploitation des ressources de la Vallée. On y retrouve des bâtiments principalement destinés aux travailleurs et aux chasseurs.

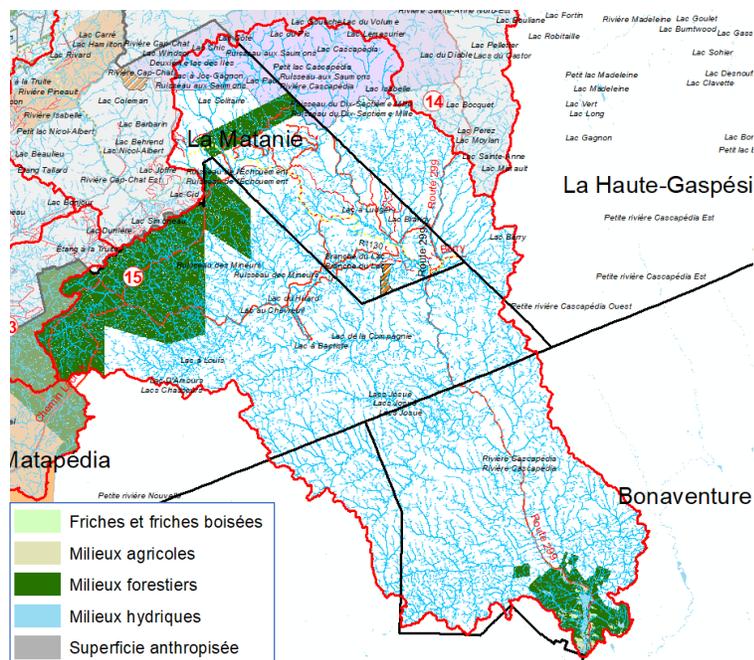
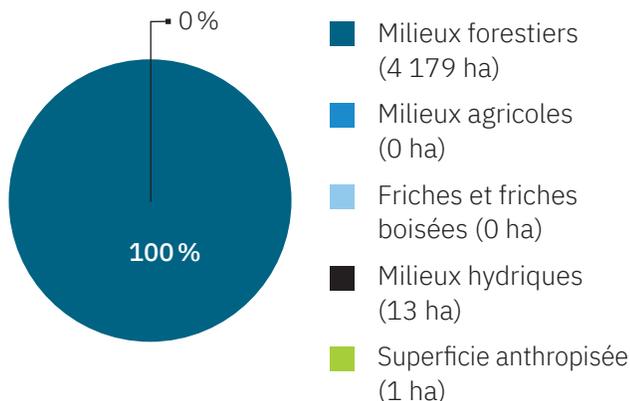


Figure 148 : Types d'utilisations du sol de tenure privée de l'UGA #15 : Cascapédia (données pour la MRC de La Matanie seulement)

4.6.15.3 Pressions

Les données de CIC ne couvrant pas du tout cette UGA, la MRC n'a pas été en mesure d'avoir un portrait des pressions exercées sur les milieux humides et hydriques du territoire.

L'exercice d'analyse du réseau routier montre une densité de ponceaux de 0,39 ponceau/km linéaire de cours d'eau, soit relativement basse par rapport au reste du territoire du PRMHH, et une densité de chemins de 2,21 km/km², soit assez élevée. Ces résultats peuvent s'expliquer par le manque de données sur le portrait réel des chemins en milieu forestier. La plupart des chemins sont des chemins forestiers peu utilisés, ce qui crée plusieurs enjeux quant à leur entretien. Les vieux ponceaux abandonnés qu'on y retrouve sont particulièrement inquiétants.

4.6.15.4 Milieux hydriques

Les principaux cours d'eau qui traversent l'UGA Cascapédia sont la rivière Cascapédia, une rivière à saumon, le ruisseau des Mineurs et le ruisseau de l'Échouement. Les principaux plans d'eau sont le lac Paul, dans le parc de la Gaspésie, et le lac du Huard.

Tableau 110 : Données relatives au réseau routier de l'UGA #15 Cascapédia

Longueur des routes pavées (km)	89,95
Longueur de routes non pavées (km)	22,74
Longueur des chemins forestiers (km)	6 882,65
Longueur totale du réseau routier (km)	6 995,34
Nombre de ponceaux (potentiel)	2 340

Source : Réseau routier – AgréseauPlus, Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN)

Tableau 111 : Caractéristiques des milieux hydriques de l'UGA #15 : Cascapédia

Longueur de cours d'eau permanents (km)	1 932,32
Longueur de cours d'eau intermittents (km)	3 998,42
Milieux hydriques surfaciques (lacs) (ha)	822,48
Milieux hydriques surfaciques (rivières) (ha)	1 016,61

4.6.15.5 Milieux humides

Dans la MRC de La Matanie, en territoire privé, les milieux humides occupent 207 ha, soit 4,76 % de cette tenure (bloc Faribault). Les marécages arborescents et les tourbières boisées sont les types de milieux humides dominants.

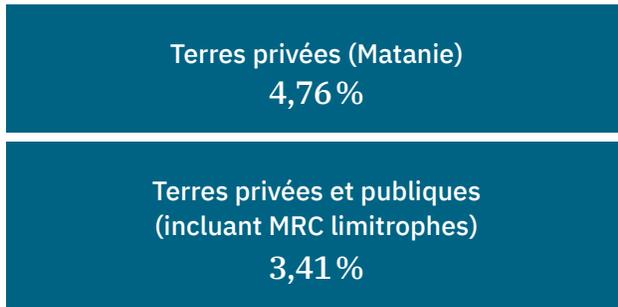


Figure 149 : Pourcentage de milieux humides dans l'UGA # 15: Cascapédia

Tableau 112 : Milieux humides de l'UGA # 15: Cascapédia

Type de milieu humide	Superficie dans les terres privées de la MRC de La Matanie (ha)
Eau peu profonde	1
Marécage arborescent	98
Marécage arbustif	13
Tourbière boisée ombrotrophe	36
Tourbière boisée minérotrophe	41
Tourbière ouverte ombrotrophe	5
Tourbière ouverte minérotrophe	13
Total	207

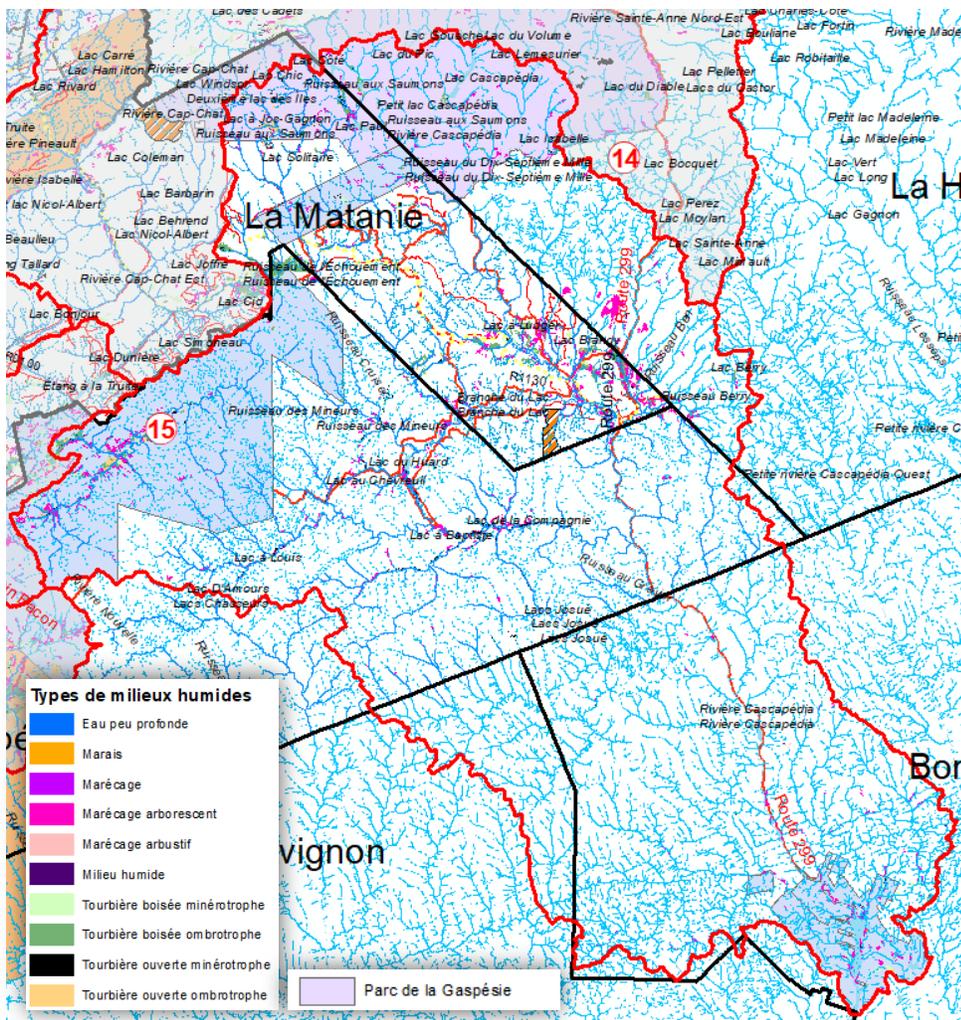


Figure 150 : Milieux humides de l'UGA # 15: Cascapédia (MELCC, 2019)

4.6.15.6 Milieu humain

Afin d'avoir une connaissance plus poussée du territoire et d'obtenir un diagnostic fiable, la MRC a effectué le recensement des éléments modifiés par l'humain à l'intérieur de l'UGA. Dans cette énumération, l'ordre n'est pas important.

- › Bloc Faribault (Pourvoirie Faribault, Pays des Géants) : domaine privé situé dans la MRC de La Matanie (43 km²), propriété de la Société d'exploitation des ressources de la Vallée :
 - 8 camps
 - 1 pavillon
 - 1 chalet
 - Chasse (plan européen)
- › Ski hors-piste (Parc de la Gaspésie)
- › 4 éoliennes (MRC de Bonaventure)
- › Territoires fauniques structurés :
 - Réserve faunique de Matane
 - Réserve faunique de Dunière
- › Parc national de la Gaspésie
- › Réserves de territoires aux fins d'aire protégée (Chic-Chocs et Rivière-Cascapédia)
- › Sentier International des Appalaches
- › Refuge du Sentier International des Appalaches
- › Sentiers VHR :
 - Sentier de motoneige (longueur 148,63 km)
 - Sentier de quad (longueur 313,23 km)
- › Ligne de transport d'énergie (longueur 7,26 km)
- › 2 terrains contaminés dont le milieu récepteur affecté est « sol »
- › 1 tour d'observation de l'orignal
- › Hébergement touristique :
 - Réserve faunique de Matane : 1 chalet
 - Relais de la Cache (essence, hébergement, restauration)
- › Pêche sportive au saumon (rivière Cascapédia)
- › Activités autochtones – dans la MRC de La Matanie, une entreprise privée propriété du Conseil de bande de Gesgapegiag exploite le Relais de la Cache
- › 46 fosses à saumon

4.6.15.7 Milieu naturel

Afin d'avoir une connaissance plus poussée du territoire et d'obtenir un diagnostic fiable, la MRC a produit le recensement des caractéristiques naturelles de l'UGA ainsi que des principaux éléments de risque (espèces menacées ou vulnérables, événements climatiques extrêmes, etc.). Dans cette énumération, l'ordre n'est pas important.

- › Principaux cours d'eau et lacs :
 - Rivière Cascapédia
 - Ruisseau des Mineurs
 - Ruisseau de l'Échouement
 - Lac Paul
 - Lac du Huard
- › Espèces floristiques menacées :
 - Verge d'or à bractées vertes
 - Minuartie de la serpentine
 - Aspidote touffue
- › Espèce floristique vulnérable :
 - Valériane des tourbières
- › Espèce faunique menacée :
 - Caribou des bois, écotype montagnard, pop. de la Gaspésie
- › Espèces fauniques vulnérables :
 - Grive de Bicknell
 - Arlequin plongeur, pop. de l'Est
 - Aigle royal
 - Garrot d'Islande, pop. de l'Est
- › Espèce faunique susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable :
 - Omble chevalier oquassa (lac Gaudreau, lac Paul)
- › Habitat d'une espèce floristique menacée ou vulnérable de la Serpentine-du-Mont-Albert
- › Secteur à risque d'inondation en eau libre (zones de grand courant 0-20 ans) :
 - Rivière Cascapédia
- › Secteur à risque d'inondation en eau libre (zones de faible courant 20-100 ans) :
 - Rivière Cascapédia

- › Aire de confinement du cerf de Virginie
- › Aire de concentration d'oiseaux aquatiques
- › Écosystèmes forestiers exceptionnels :
 - Forêt ancienne de la Rivière-Angers
 - Forêt rare des Hauts versants de la Rivière Cascapédia
 - Monts Chic-Chocs
 - Rivière Square Forks
- › 8 refuges biologiques et 29 projets de refuges biologiques exclus de la production forestière
- › Habitat d'une espèce faunique menacée ou vulnérable : caribou, population de la Gaspésie
- › 8 vasières
- › Protection des rivières à saumon (bande riveraine de 60 mètres) (rivière Cascapédia)
- › Réserve écologique Irène-Fournier
- › Sites fauniques d'intérêt :
 - Frayère - Omble de fontaine
 - Lac à omble de fontaine en allopatrie :
 - Lac Simoneau
 - Étang à la Truite
 - Lac d'exception omble de fontaine :
 - Lac Joffre
- › Corridor routier panoramique

4.6.15.8 Identification des milieux humides d'intérêt pour la conservation

Parmi les milieux humides recensés sur le territoire, les complexes de milieux humides prioritaires ont été ciblés à partir de l'analyse multicritères décrite à la section 4.4.1. Les cinq niveaux de priorisation obtenus ont été classés en trois catégories, soit «absence d'intention» (niveaux 1 et 2), «utilisation durable» (niveau 3) et «protection» (niveaux 4 et 5).

Comme l'UGA Cascapédia n'a pas été traitée par CIC (voir zone couverte à la figure 33), la MRC n'a pas pu raffiner les milieux humides prioritaires obtenus suite à l'analyse multicritères. Les milieux humides identifiés pour la conservation proviennent uniquement de la cartographie des milieux humides potentiels du MELCC (2019). Des éléments territoriaux ont aussi permis de peaufiner la sélection des milieux d'intérêt (présence de sentiers, lacs de villégiature importants, présence de plantes rares, zones inondables, éléments naturels importants, etc.). La justification de chaque filtre fin, s'il y a lieu, se retrouve dans la couche d'information numérique des milieux humides d'intérêt.

Tableau 113 : Milieux humides d'intérêt pour la conservation – UGA #15 : Cascapédia

Niveau de priorisation (analyse multicritères BSL)	Moyen de conservation retenu	Superficie (ha)
1	Absence d'intention	92,44
2		
3	Utilisation durable	46,01
4	Protection	68,55
5		
Total des MH d'intérêt		114,56 (55%*)

*Le pourcentage est calculé sur la base du total des MH détaillés lorsque disponibles (CIC, 2022) et potentiels pour le reste (MELCC, 2019)

À l'intérieur du bloc Faribault, environ 115 ha de milieux humides ont été ciblés pour la conservation. Généralement situés le long des cours d'eau, ils représentent environ 55 % des milieux humides du territoire.



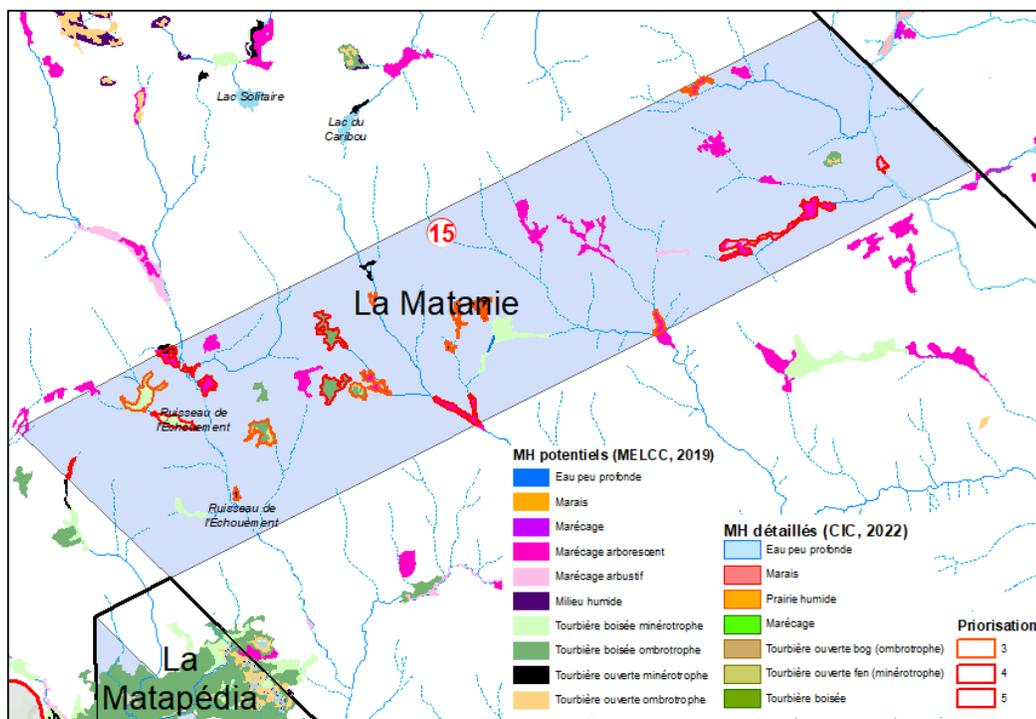


Figure 151 : Milieux humides d'intérêt pour la conservation – UGA #15 : Cascapédia

4.6.15.9 Analyse FFOM

Tableau 114 : Forces, faiblesses, opportunités et menaces des milieux humides et hydriques de l'UGA #15 : Rivière Cascapédia

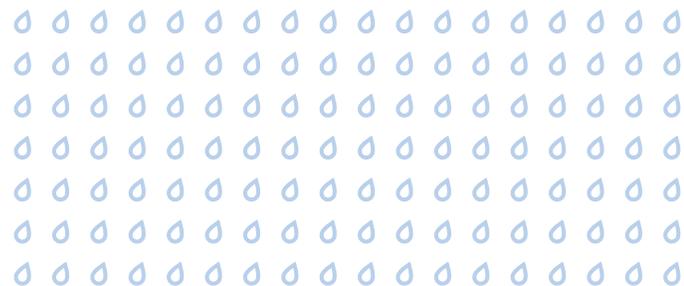
	Forces	Opportunités
Positif	<ul style="list-style-type: none"> › Protection de la tête du bassin versant (Parc national de la Gaspésie et aires protégées) › Bonne proportion de milieux humides d'intérêt pour la conservation dans le bloc Faribault (environ 55 %) › Activités de chasse structurées dans le bloc Faribault › Parc de la Gaspésie › Territoires fauniques structurés (ZEC de la rivière Cascapédia, réserves fauniques de Matane et de Dunière, etc.) › Forte présence de milieux forestiers › Plusieurs refuges biologiques › Plusieurs écosystèmes forestiers exceptionnels 	<ul style="list-style-type: none"> › Réserves de territoires aux fins d'aires protégées (Chic-Chocs et Rivière-Caspédia) › Sensibilisation auprès des utilisateurs des sentiers VHR › Création de milieux humides dans le canton Faribault › Plan de rétablissement du caribou forestier (fermeture de chemins forestiers) › Mise en place d'un encadrement régional de la forêt privée › Révision du plan de protection et de mise en valeur (PPMV) de la forêt privée › Développement des certifications forestières › Collaboration inter-MRC

	Faiblesses	Menaces
Négatif	<ul style="list-style-type: none"> › Absence d'encadrement de la forêt publique adapté au bloc Faribault › Intensification de l'exploitation forestière dans le bloc Faribault › Forte densité de chemins forestiers dans le bloc Faribault › État des installations septiques inconnu (vidange difficile en raison de l'éloignement) › Exposition de la route 299 aux risques fluviaux › Cinq MRC (enjeux de concertation) › Secteurs publics très achalandés pendant la période de la chasse à l'original (occupations sans droits, gestion des déchets, rejets d'eaux usées) › Grande présence de sentiers VHR 	<ul style="list-style-type: none"> › Dans un contexte de changements climatiques, fragilisation de plusieurs espèces à statut particulier, dont le caribou montagnard de la Gaspésie (pertes et transformation de l'habitat) › Risques d'inondations sur la rivière Cascapédia › Dans un contexte de changements climatiques, aggravation des risques fluviaux (augmentation de la fréquence des redoux hivernaux et des fortes précipitations en été)

4.6.15.10 Enjeux de conservation

L'UGA de la Cascapédia concerne principalement le territoire public en Matanie, lequel est exclu du territoire d'application du PRMHH. Exception de taille, le bloc Faribault est un vaste domaine privé où se pratiquent les activités d'exploitation faunique, de villégiature et forestières. Avec sa superficie de 43 km², cette propriété hors-norme est unique en Matanie – la réglementation y est souvent inadaptée ou absente. En travaillant sur l'aménagement forestier, incluant la gestion des chemins forestiers (entretien et abandon des ponceaux), la MRC peut intervenir sur plusieurs enjeux de biodiversité, notamment la protection des MHH et de l'habitat du caribou montagnard de la Gaspésie. Avec l'amorce des travaux du Plan de protection et de mise en valeur (PPMV) de

l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées du Bas-Saint-Laurent, la MRC profiterait d'une conjoncture favorable pour se doter d'un règlement régional sur l'aménagement de la forêt privée prenant en compte le caractère particulier du bloc Faribault. La présence d'activités fauniques structurées génératrices de revenus durables et d'exigences environnementales accrues de la part des grands acheteurs de bois (demande pour des produits forestiers certifiés) sont favorables aux pratiques forestières durables. Pour la MRC, ces actions doivent être mises de l'avant de manière concertée, en impliquant la Société d'exploitation des ressources de la Vallée, laquelle est propriétaire du bloc Faribault.



4.6.15.11 Orientations et objectifs de conservation des MHH

Tableau 115 : Enjeux et objectifs de conservation de l'UGA #15 : Rivière Cascapédia

Enjeu 1	Protection de la biodiversité
Orientation	Assurer une exploitation forestière durable
Secteurs visés	Bloc Faribault
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> › Protéger les milieux humides d'intérêt › Participer aux efforts de rétablissement de la harde de caribou montagnard de la Gaspésie › Réduire la sédimentation dans le milieu hydrique › Encadrer de manière particulière l'aménagement forestier durable du bloc Faribault › Agir en concertation avec le secteur forestier, les organismes environnementaux et le milieu de la recherche
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> › Superficie de milieux humides protégés › Proportion de ponceaux présentant des risques pour le milieu hydrique

